



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM

**AVIS PUBLIC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné par le soussigné que le conseil de la Municipalité de Saint-Joachim tiendra une séance extraordinaire le **lundi, 4 décembre 2023 à 19 h 30** à l'hôtel de ville situé au **172, rue de l'Église, Saint-Joachim, dans la salle du conseil**. Il sera pris en considération les sujets suivants :

1. **OUVERTURE DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PRESENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2024**
4. **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2026**
5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
6. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

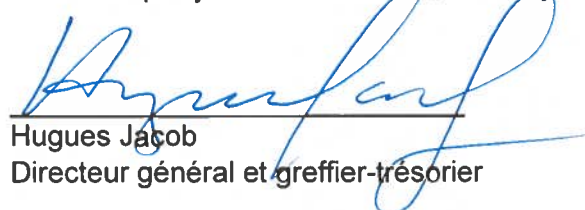
Donné à Saint-Joachim, ce 7^e jour du mois de novembre 2023.


Hugues Jacob
Directeur général et greffier-trésorier

Certificat de publication

Je, Hugues Jacob, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Joachim, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public en date du 7 novembre 2023 aux endroits prévus par le règlement 433-2022.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 7^e jour du mois de novembre 2023.


Hugues Jacob
Directeur général et greffier-trésorier